

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU LUNDI 24 AVRIL 2023**

Date de la convocation : 17/04/2023

Date d'affichage : 17/04/2023

Nombre de conseillers : en exercice : 15

Présents : 13

Votants : 13 + 1

Le lundi 24 avril 2023 à 19 heures 30, le Conseil Municipal d'Entremont Le Vieux, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Madame le Maire, Madame Anne LENFANT

Etaient présents : Mesdames Lenfant Anne, Rey Suzy, Burlet Brigitte, Boistard Sylvie, Curiallet Laura – Messieurs Besson Patrick, Besson Jean-Luc, Besson Hervé, Charquet Pierre, Chêne Claude, Guyotot Patrick, Le Thérizien Serge, Pelhâte Olivier

Absent excusé ayant donné procuration :

Madame Breyton Stéphanie a donné procuration à Monsieur Besson Jean-Luc

Absent : Martinet Céline

Patrick Guyotot est élu secrétaire.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

I. GENERALITES

1. DEMANDES DE SUBVENTIONS :

- ✓ Groupement des paysans, artisans et créateurs de Chartreuse :

Madame le Maire informe le conseil municipal de la demande de subvention du groupement des paysans, artisans et créateurs de Chartreuse pour l'organisation de marchés nocturnes durant l'été 2023 sur la commune de Saint-Pierre d'Entremont.

Les marchés participent de l'animation du territoire en faisant découvrir des productions artisanales locales et en proposant des animations musicales permettant aux visiteurs de se retrouver pour un moment convivial.

Par ailleurs, le groupement co-organise la fête des paysans et artisans 2023.

C'est à ce titre que le conseil municipal souhaite encourager le groupement en lui octroyant une subvention de 200€ pour l'année 2023. Le conseil municipal regrette qu'aucun marché ne soit prévu à Entremont-le-Vieux.

Vote pour 12 ; contre 1 ; abstention 1

- ✓ Association « solidarité entre monts et peuples :

Madame le Maire informe le conseil municipal de la demande de subvention de 500€ de l'association « Solidarité Entre Monts et Peuples » pour la mise en place du projet « Les Entremonts : Terre Hospitalière » qui a pour objectif :

- d'accueillir le mieux possible les personnes exilées, vivants sur notre territoire
- de créer des liens avec tous les habitants

Elle propose d'accepter cette demande de subvention et de verser 500€ à l'association Solidarité entre monts et peuples

Vote pour 13 + 1

2. ACCOMPAGNEMENT EMPLOYES ET ELUS

Le conseil municipal n'a pas pris le temps lors de son installation d'échanger avec les secrétaires afin d'expliquer le fonctionnement du secrétariat de mairie et toute sa complexité, les règles qui s'appliquent et les contraintes en termes de budget, de temps, de réglementation... qui s'imposent à elles. Les secrétaires sont les garantes du bon fonctionnement de la mairie et du respect de la réglementation. Les nouveaux élus, non formés à ces modalités, et emplis de bonne volonté et d'idées pour le bien de la commune peuvent sans le vouloir contrarier le bon fonctionnement.

Madame le Maire explique qu'avec la première adjointe en charge du personnel elles ont pris contact avec une médiatrice conseillée par le centre de gestion afin d'envisager un accompagnement spécifique à notre commune pour remettre de la fluidité dans les relations et effacer les tensions qui ont pu se créer.

Le débat s'engage, certains élus demandent à ce qu'une discussion s'engage avec les secrétaires. La proposition n'ayant pas fait l'unanimité elle est à reconsidérer.

II. PERSONNEL COMMUNAL, AFFAIRES SOCIALES, MUSEE

1. POINT D'INFORMATION SUR LE PERSONNEL :

Madame Rey Suzy informe les membres du conseil :

- de l'absence de Mme Rey Sandrine au secrétariat de mairie depuis le 5 avril 2023 et ce jusqu'au 30 avril 2023. Pendant cette période, Madame Burlet et Monsieur Guyotot prennent en charge les dossiers d'urbanisme. Madame Besson Mylène prend en charge les dossiers dont elle a la compétence et se fait accompagner par Agate pour le reste. Les horaires d'ouverture de la mairie et de l'agence postale communale ont été réduits jusqu'au 30 juin 2023.
- du recrutement de Madame Pelhâte Blandine à compter du 2 mai 2023, sur l'emploi de 14h, vacant au secrétariat de mairie (en complément de Madame Besson)
- du recrutement par voie de mutation de Monsieur Loche en tant qu'adjoint technique, en remplacement de Monsieur Lacombe, en disponibilité depuis le 1^{er} mai 2023 pour 2 ans.

2. APPROBATION DE LA CONVENTION DE RECOURS A LA MISSION DE SECRETAIRE DE MAIRIE ITINERANTE DU CENTRE DE GESTION DE LA SAVOIE :

Madame Rey Suzy informe le conseil municipal qu'en l'absence de Madame Rey Sandrine il est possible de recourir au service de secrétaire de mairie itinérante du centre de gestion de la Savoie selon les conditions tarifaires suivantes :

Intervention	Tarif jusqu'au 30/06/2023	Tarif à compter du 01/07/2023
Journée	295 euros	370 euros
Demi-journée	160 euros	200 euros

Madame le Maire propose d'approuver la convention.

Vote pour 13 + 1

3. APPROBATION DES AVENANTS DU MUSEE :

✓ AMP SAS :

Madame Rey Suzy présente les modifications apportées au marché initial à savoir la lasure sur devanture bardage et poutre arrondie de l'entrée du musée.

Le montant initial du marché était de 18 612.40€ HT.

Le nouveau montant du marché proposé est de 21 112.40€ HT

Vote pour 13 + 1

✓ IMASIO :

Madame Rey Suzy présente les modifications apportées au marché initial à savoir l'ajout de 6 projecteurs à lumière blanc chaud

Le montant initial du marché était de 88 313.00€ HT.

Le nouveau montant du marché proposé est de 88 854.50€ HT

Vote pour 13 + 1

III. TRAVAUX

1. POINT TRAVAUX :

Monsieur Besson Patrick prend la parole et informe que l'entreprise CUQUAT TP a été sélectionnée pour les travaux de la deuxième tranche de la route des Combes. Les travaux devraient commencer courant mai 2023.

Madame le Maire demande si d'autres élus souhaitent apporter des informations ou poser des questions.

Sans réponse, Madame le Maire lève la séance à 22h15.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : LE LUNDI 12 JUIN 2023 A 19H30 SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

Fait à Entremont-Le-Vieux,
Le 29 avril 2023

Le secrétaire de séance,
Guyotot Patrick



